



Comité d'histoire
Éléments biographiques

Jean-Philippe Lecat

Ministre de la Culture et de la Communication, 1978-1981

Premières années

Né à Dijon (Côte-d'Or) le 29 juillet 1935, Jean-Philippe Lecat, bien qu'issu d'une famille originaire de Picardie, était un « bourguignon à 150 % ». Après des études au collège Saint-François de Sales et au lycée de Dijon, il est licencié en droit et diplômé de l'IEP de Paris. Sorti major de l'ENA (1963 - promotion Saint-Just), il choisit d'entrer au Conseil d'État.

Avant sa nomination au ministère de la culture

En 1966, il fait partie du cabinet du Premier ministre Georges Pompidou jusqu'à son élection, en 1968, comme député de la Côte-d'Or. Il est secrétaire d'État auprès du Premier ministre, porte-parole du gouvernement (1972-1973), secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances Valéry Giscard d'Estaing (en mai 1973), puis ministre de l'Information et porte-parole du gouvernement (octobre 1973 à mai 1974). En septembre 1976, il rejoint l'Élysée comme porte-parole du Président Giscard d'Estaing.

Ministre de la Culture et de la Communication

Le 6 mai 1978, il est nommé ministre de la Culture et de la Communication dans le troisième gouvernement de Raymond Barre. Il démissionne en mars 1981 pour participer à la campagne présidentielle de Valéry Giscard d'Estaing ; son cabinet reste en place jusqu'à la nomination du nouveau gouvernement en mai 1981, Michel d'Ornano assurant l'intérim.

Il est le premier à avoir été chargé des portefeuilles de la culture et de la communication. Sa relative longévité dans la fonction (plus de trois ans) lui a permis de faire progresser ou de lancer nombre de dossiers.

S'il reste, pour beaucoup, le ministre de « l'Année du Patrimoine » (1980), son action dans ce domaine s'est manifestée en profondeur avec un élargissement de la notion même de patrimoine : patrimoine industriel, patrimoine ethnographique (création du Conseil et de la mission du patrimoine ethnographique), patrimoine culturel (création de la Commission pour la sauvegarde et l'enrichissement du patrimoine culturel), patrimoine photographique, etc. La nouvelle direction du patrimoine s'est vu chargée d'un ensemble de domaines cohérents (monuments historiques, archéologie, inventaire général, ethnologie...) pour mettre en œuvre cette politique.

Sur le plan administratif, il a mené à bien une réforme en profondeur de

l'organisation du ministère qui n'a connu que peu de changements jusqu'à la récente mise en œuvre de la RGPP ; avec, déjà, une concentration des services : outre la direction du patrimoine, création d'une direction du théâtre et des spectacles, d'une délégation à la création, aux métiers d'art et aux manufactures, d'une mission de développement culturel...

Son ministère a été marqué par un effort notable en faveur des enseignements artistiques : enseignement musical (augmentation sensible des budgets) ; enseignement des arts plastiques (création du diplôme national des arts et techniques/DNAT).

Il a porté une grande attention aux établissements culturels nationaux (Centre Pompidou, Opéra de Paris, Comédie française), considérés comme les sites de référence d'une « politique de l'excellence » destinée à irriguer l'ensemble du territoire. Le grand projet du musée d'Orsay a connu à cette époque des évolutions décisives. On sait moins le rôle joué par le ministre dans la naissance d'autres projets notables comme, par exemple, le Musée d'art et d'histoire du judaïsme. En région, on relève l'ouverture du deuxième Conservatoire national supérieur de musique à Lyon et du Centre international du vitrail à Chartres. C'est aussi sous son ministère que l'Institut international de la marionnette de Charleville-Mézières a vu le jour.

On retiendra encore ses interventions en faveur du cinéma (création des filiales cinéma-télévision et réduction de la TVA), ainsi que quelques initiatives marquantes dans le domaine du spectacle (nomination d'Antoine Vitez à Chaillot, création du Théâtre du Rond Point pour Jean-Louis Barrault et Madeleine Renaud, prise en compte du cirque comme domaine culturel à part entière). Il s'est également attaché au développement d'une politique d'action culturelle en milieu rural.

On se souviendra aussi que, dans une période où la « bataille des radios libres » faisait rage, il s'est efforcé de trouver, avec la création de radios locales au sein du service public, une solution à ce dossier particulièrement sensible.

« Ministre historien », il s'est intéressé tout particulièrement au domaine des archives, qui n'ont jamais connu un ministre plus présent et plus attentif.

Enfin, il est d'autres aspects de l'action de Jean-Philippe Lecat qui demeurent plus méconnus : ainsi son souci d'associer les autres ministères aux politiques culturelles (création d'un Comité interministériel du patrimoine, réforme du Conseil supérieur de la recherche archéologique, élargissement à l'ensemble des ministères de la procédure du 1% artistique...) et de développer des partenariats avec les ministères, en particulier ceux de l'Éducation, des Universités, ou de l'Industrie. Surtout, il convient de rappeler le rôle méconnu qu'il a joué sur le plan diplomatique, porteur, vers les pays de l'Est, les pays arabes ou la Chine, de messages émanant du chef de l'État ou, en retour, à lui destinés, qui dépassaient la dimension culturelle des visites ministérielles.

Jean-Philippe Lecat a manifesté un souci constant de traduire, dans les faits, le lien entre les domaines de la Culture et de la Communication,

notamment en favorisant la diffusion de programmes culturels à la télévision et en mettant en place un fonds destiné à encourager la création audiovisuelle. La revue « Culture et Communication », animée par son ami et conseiller Michel Delaborde, est le reflet de cette politique.

Après le ministère de la Culture et de la Communication

Conseiller d'État en 1988, il a notamment présidé le Conseil d'administration de l'École nationale du patrimoine (1990-1999) et celui de L'Académie de France à Rome (1996-1999). Il était aussi le président, depuis sa création en 1987, de la Commission interministérielle du Château de Vincennes (CICV).

Carrière politique

Élu député (UDR) de la circonscription de Beaune, pour la première fois, en juin 1968 ; réélu en mars 1973 ; battu à l'élection partielle organisée en septembre 1974. Réélu (sous l'étiquette RPR) en mars 1978. Battu aux élections de juin 1981, il ne s'est plus représenté.

Conseiller général de la Côte d'Or de 1973 à 1988 et membre du Conseil régional de Bourgogne de 1973 à 1982.

Travaux historiques

Jean-Philippe Lecat a consacré d'importants travaux historiques à l'histoire de la Bourgogne, notamment : *Quand flamboyait la Toison d'or*, Paris, Fayard, 1982 (Prix Lamartine 1983 ; ouvrage couronné par L'Académie française.) ; *Le siècle de la Toison d'or*, Paris, Flammarion, 1986 (prix Bourgogne, 1987), réédité en 1989 ; *L'Europe de la Toison d'or*, quatre téléfilms produits par FR3 et la Sept, 1989.

Françoise Mosser
Conservateur général du patrimoine (h)
Correspondant du Comité d'histoire